



REPUBLIQUE TUNISIENNE



AL KARAMA HOLDING

**CONSULTATION POUR LE CHOIX D'UN CABINET CONSEIL POUR UNE
MISSION D'APPUI A LA CESSION DES PARTICIPATIONS PUBLIQUES
DIRECTES ET INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE
GOULETTE SHIPPING CRUISE (GSC)**



La société Al Karama Holding lance une deuxième consultation auprès des banques d'affaires et des cabinets de conseil pour une mission d'appui à la cession des participations publiques directes et indirectes représentant 99,98% du capital de la Société GOULETTE SHIPPING CRUISE, Société exploitant le terminal de Croisière au Port de la Goulette dans le cadre d'un contrat de concession BOT.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges contre le paiement d'un montant de 300 Dinars non restituable à partir du Lundi 18 Septembre 2017 à 10H00 au siège de Al Karama Holding sis au Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis-Tunisie.

La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 10 Octobre 2017 à 17H00.